

## POSTULAT

**des députés Doris Schmidhalter-Näfen, ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), Laura Kronig (suppl.), ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), Jean-Henri Dumont, ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), et cosignataires concernant le chargement des camions à St-Maurice – Domo II (17.03.2011) 5.127**

Des travaux pour la rénovation du tunnel de Seelisberg, situé sur l'axe du Gothard, sont prévus pour dans 5 ans. En 2020, le tunnel du Gothard devrait également être fermé durant mille jours pour des travaux de réfection. Si des alternatives et des mesures d'accompagnement sont prévues, il faut parler clairement: le flux de camions passant à travers le Valais par le col du Simplon est voué à augmenter drastiquement.

Le comité "pour l'interdiction des 40 tonnes au col du Simplon" a demandé un examen du chargement des camions par le tunnel du Simplon. Dans sa réponse de novembre 2010, le Conseiller d'Etat Melly n'a montré que peu d'intérêt pour cette solution rapide.

Il a déploré le raccourcissement du temps de repos des chauffeurs routiers et mis en doute l'attractivité économique et commerciale d'une telle solution.

Sur le plan fédéral, Viola Amherd et René Imoberdorf ont demandé dans un postulat que les possibilités de renforcement de la capacité de chargement du Simplon et du Lötschberg soient examinées. Ces derniers ont également attiré l'attention sur les futurs problèmes de trafic. Tant le col du Simplon que le Grand St-Bernard deviendront des passages alternatifs au Gothard.

Au vu de cette situation, il convient de prendre des mesures rapides et courageuses. Nous prions le Conseil d'Etat d'envisager le chargement des camions entre St-Maurice et Domo II. A St-Maurice, un centre de contrôle du trafic lourd est prévu. Nous avons pu lire dans la presse de ces derniers jours que la charpente de ce bâtiment a été posée récemment. Un espace de stockage est également prévu à cet endroit.

Une telle solution déchargera non seulement le col du Simplon, mais également l'intégralité du territoire valaisan. Nous demandons la protection de l'être humain et de l'environnement.

Sion, le 17 mars 2011  
(15h25)

Doris Schmidhalter-Näfen, députée,  
ADG (SPO-PS-VERTS-PCS)  
Laura Kronig, députée (suppl.),  
ADG (SPO-PS-VERTS-PCS)  
Jean-Henri Dumont, député,  
ADG (SPO-PS-VERTS-PCS)  
et cosignataires